

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat Général
Direction des ressources humaines

Décision du 21 décembre 2018

relative à l'avancement au grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle de
2^{ème} échelon du développement durable

NOR : TREK1835315S

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire en date du 21 décembre 2018, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade de directeurs de recherche de 2^{ème} échelon du développement durable établi au titre de l'année 2019, les directeurs de recherche de classe exceptionnelle de 1^{er} échelon du développement durable :

- CUI Yujun
- PIERROT-DESEILLIGNY Marc